

# Corporation Commerciale Canadienne



## **Rapport financier du Troisième trimestre de 2018-2019 (non audité)**

**Pour l'exercice clos  
le 31 décembre 2018**

## COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION BASE DE PRÉPARATION

Ces commentaires et analyse ont été préparées conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor et ne constituent pas des commentaires et analyse de la direction complètes.

Les commentaires et analyse portant sur la Corporation commerciale canadienne pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2018 devraient être lues en parallèle avec les états financiers provisoires condensés non vérifiés et les notes ci-annexées, ainsi qu'avec le rapport annuel de la Corporation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

L'information fournie dans le rapport annuel de la Corporation commerciale canadienne pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 s'applique aussi principalement au trimestre en cours.

## INTRODUCTION

### Mandat

Fondée en 1946, la Corporation commerciale canadienne (CCC) a été établie en vertu de la [Loi sur la Corporation commerciale canadienne](#) en vue d'appuyer l'expansion des échanges commerciaux entre le Canada et d'autres pays. La [Loi sur la Corporation commerciale canadienne](#) définit ce rôle et octroie à la CCC un éventail de pouvoirs, tout particulièrement celui d'exporter des biens à partir du Canada en qualité de mandant ou de mandataire.

La CCC est une société d'État mère constituée aux termes de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), et elle rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Diversification du commerce international. En tant qu'entité du gouvernement du Canada autorisée à exécuter des contrats commerciaux avec des acheteurs de gouvernements étrangers, la CCC est bien placée pour appuyer les exportateurs canadiens et vise donc à intensifier la présence commerciale du Canada dans des secteurs diversifiés et des marchés prioritaires. Le siège social de la CCC est établi à Ottawa, en Ontario.

### Services

En tant qu'organisation canadienne de passation de contrats de gouvernement à gouvernement, la CCC vise principalement à réduire le risque associé aux transactions internationales complexes. La Corporation le fait en exécutant des contrats de maître d'œuvre avec des acheteurs de gouvernements étrangers pour la fourniture de biens et services qui peuvent être exportés du Canada. La CCC garantit les modalités des contrats avec les acheteurs de gouvernements étrangers, atténuant ainsi leur risque et fournissant un incitatif supplémentaire à s'approvisionner au Canada. La CCC conclut ensuite des contrats avec des exportateurs canadiens afin de se conformer aux modalités prévues dans les contrats conclus avec les gouvernements étrangers.

Avant de prendre part à une transaction, la CCC en évalue le profil de risque général. Ainsi, elle analyse en profondeur les capacités techniques, administratives et financières de l'exportateur afin de s'assurer qu'il peut exécuter les obligations contractuelles. La CCC vérifie également si ses

pratiques commerciales sont éthiques. Quant aux autres facteurs de risque liés aux transactions, la CCC examine les questions de droits de la personne, les enjeux environnementaux et le profil de risque de l'acheteur, le cas échéant. Cette approche holistique assure la concordance de la transaction avec la tolérance au risque de la CCC et avec les politiques du gouvernement du Canada.

Cette analyse du risque établit la base de la surveillance continue du risque et de la gestion des contrats de la CCC. À cet égard, la CCC est en mesure de tirer parti de sa capacité, en tant qu'organisation du gouvernement du Canada, de suivre de près les progrès et de résoudre les problèmes pouvant survenir durant l'exécution des contrats. La participation de la CCC aux contrats diminue les risques relatifs à la perception des paiements tout en réduisant les coûts associés au développement des affaires, aide à obtenir des modalités contractuelles et de paiement plus avantageuses pour les exportateurs canadiens, et fait la promotion de pratiques commerciales responsables des fournisseurs de l'industrie canadienne.

### **Secteurs d'activités**

La CCC mène ses affaires dans trois secteurs d'activité : affaires commerciales internationales (ACI), défense et sécurité mondiales (DSM) et autres activités commerciales. La section suivante décrit ces secteurs d'activité.

### **Affaires commerciales internationales**

Le secteur d'activité des ACI est axé sur quatre secteurs principaux : 1) l'aérospatiale, 2) la construction et l'infrastructure, 3) la technologie propre, l'environnement et l'énergie, 4) la technologie de l'information et des communications (TIC). Ces secteurs en croissance représentent les domaines prioritaires pour les acheteurs étrangers et s'accordent avec la stratégie de diversification des exportations du gouvernement du Canada. Le secteur d'activité des ACI de la CCC comprend également les programmes des systèmes de loterie électronique et de passation de contrats à Cuba.

***Programme de passation de contrats à Cuba*** – Le programme simplifie les processus d'approvisionnement en établissant une correspondance efficiente entre les besoins de Cuba en approvisionnement et les fournisseurs canadiens. De plus, il permet de transférer le risque de crédit Cubain aux institutions financières canadiennes, et de supporter les exportateurs dans la résolution d'éventuels problèmes durant l'exécution des contrats. Depuis l'introduction du programme en 1991, la valeur cumulative des contrats que la CCC a conclus avec les industries cubaines du sucre et du tourisme a atteint plus de 1 milliard de dollars. Les exportateurs canadiens qui ont recours au programme de passation de contrats à Cuba tirent d'importants avantages du mécanisme de passation de contrats de gouvernement à gouvernement de la CCC.

***Programme de systèmes de loterie électronique*** – La participation de la CCC apporte de la transparence et de la crédibilité au fonctionnement de deux loteries électroniques nationales consacrées à de *bonnes causes* en Amérique centrale. Ces loteries aident à générer des fonds pour réduire la pauvreté et fournir un soutien éducatif et social aux

jeunes et aux aînés, notamment par l'établissement d'un réseau national de centres communautaires d'accès à l'ordinateur.

### **Défense et sécurité mondiales**

Le secteur DSM de la CCC s'emploie à bonifier la concurrence des entreprises canadiennes et les aide à réaliser des ventes dans le marché mondial de la défense. Les ventes à la clientèle dans ce secteur d'activité concernent des biens de types très divers de sociétés canadiennes, y compris la TIC et la fabrication de pointe. Le secteur DSM comporte deux volets : 1) les ventes au département de la défense (DoD) des États-Unis dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) et 2) les ventes liées aux secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité sur les marchés mondiaux.

***Ventes au département de la défense (DoD) des États-Unis dans le cadre de l'APPD entre le Canada et les États-Unis*** — la CCC aide les entreprises canadiennes à décrocher des contrats auprès du DoD conformément aux modalités de l'APPD et aux règlements américains sur l'approvisionnement de la défense des États-Unis. L'APPD permet également aux exportateurs canadiens de profiter du programme des ventes militaires à l'étranger (Foreign Military Sales) des États-Unis en raison de l'accès à l'APPD, ce qui leur permet de vendre leurs produits au DoD, qui les intègre à son stock.

***Ventes en aérospatiale, en défense et en sécurité sur les marchés mondiaux*** — Quand il y a concordance avec le gouvernement du Canada, la CCC aide les sociétés canadiennes des secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité à faire des ventes auprès des gouvernements étrangers et des alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Ces ventes résultent de l'expérience acquise dans le cadre des ventes au DoD et du programme Ventes militaires à l'étranger.

### **Autres activités commerciales**

***Services d'approvisionnement*** — La CCC aide des ministères et organismes du gouvernement du Canada à fournir avec efficacité et efficience des biens et services destinés à respecter divers engagements internationaux. Le soutien varie entre les programmes et comprend les services de passation, de structuration et de gestion des contrats, ainsi que la coordination et la gestion des projets. À cet égard, la CCC soutient un grand éventail de programmes de contribution et de renforcement des capacités pour : aider les gouvernements étrangers à lutter contre la criminalité transfrontalière (notamment la fraude, la corruption, la traite de personnes) ; appuyer les efforts de la lutte contre le terrorisme (tant à l'échelle nationale que sur la scène internationale) ; et simplifier les contributions du Canada à d'autres initiatives internationales (collaborations scientifiques ou autres).

***Bureaux commerciaux canadiens*** — La CCC gère 10 bureaux commerciaux canadiens en Chine au nom d'Affaires mondiales Canada. Ces bureaux, situés dans des villes chinoises de second rang qui se développent rapidement, fournissent du soutien aux entreprises canadiennes qui cherchent à pénétrer le marché chinois. Les services de la CCC sont une solution abordables pour Affaires mondiales Canada.

## **PORTEFEUILLE DU COMMERCE INTERNATIONAL**

La CCC est membre du portefeuille de commerce international du gouvernement du Canada. L'expertise de la Corporation en passation de contrats et en approvisionnement complète les services consultatifs du Service des délégués commerciaux (SDC) d'Affaires mondiales Canada et des services financiers d'Exportation et développement Canada (EDC). La CCC apporte une contribution essentielle aux exportateurs canadiens pour les aider à conclure des contrats dans des marchés complexes d'approvisionnement de gouvernements étrangers. Elle est en mesure de cibler des projets auxquels contribuer et des exportateurs avec qui collaborer, principalement dans le cadre de contrats de gouvernement à gouvernement, afin de saisir des opportunités commerciales. Le créneau de la CCC peut avoir une portée stratégique et permettre ainsi d'offrir un soutien direct exceptionnel à ses clients. Le fait que la CCC soit l'une des parties contractantes des projets offre aussi une occasion concrète d'étendre les échanges commerciaux canadiens tout en atteignant les objectifs stratégiques comme la consolidation des secteurs stratégiques, l'aide aux PME, ainsi que la promotion et l'adoption ferme d'un code de conduite responsable des entreprises.

## **STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION**

La CCC consacre d'importantes ressources à une stratégie de diversification mise en œuvre en 2017, afin de faire croître le nombre d'exportateurs et de secteurs canadiens que la CCC soutient, ainsi que le nombre d'acheteurs étrangers avec qui la CCC conclut des contrats. Cette stratégie pose des bases solides pour la croissance. Dans ce contexte, la CCC s'engage à chercher des moyens de répondre aux besoins de l'ensemble des exportateurs des divers marchés. Il s'agit notamment de s'assurer que la Corporation dispose d'un effectif qualifié capable d'évoluer.

En élaborant sa stratégie de diversification, la CCC a repéré des secteurs axés sur les exportations qui contribuent grandement, d'un point de vue stratégique, à l'économie du Canada en matière d'emploi, de recherche et développement, d'innovation et de productivité. Par suite de l'analyse, cinq secteurs ont été choisis comme suit : 1) l'aérospatiale, 2) la construction et l'infrastructure, 3) les technologies propres, l'environnement et l'énergie, 4) les technologies de l'information et des communications et 5) la défense.

### VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS

La valeur des contrats signés (VCS) est une mesure non définie par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) qui représente la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant un exercice financier donné. Elle mesure la valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d'un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature. Le tableau ci-dessous présente les VCS pour la période de référence.

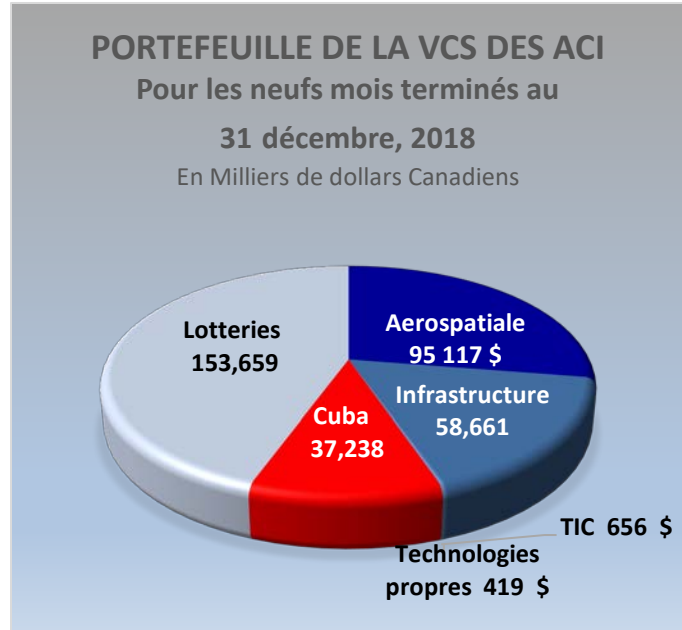
Valeur des contrats signés au 31 Décembre				
	Pour les trois mois terminés		Pour les neuf mois terminés	
	2018	2017	2018	2017
<b>ACI</b>				
Aérospatiale	–	–	95,1	–
Infrastructures	2,9	0,7	58,7	47,2
Technologies propres	–	–	0,4	–
TIC	–	0,2	0,7	0,2
Cuba	15,4	7,5	37,2	56,3
Loterias	51,4	47,3	153,7	153,9
<b>Total ACI</b>	<b>69,6</b>	<b>55,7</b>	<b>345,7</b>	<b>257,6</b>
<b>DSM</b>				
APPD	195,6	221,9	587,0	559,6
Marchés mondiaux	7,6	11,8	37,0	13,7
<b>Total DSM</b>	<b>203,2</b>	<b>233,8</b>	<b>624,0</b>	<b>573,3</b>
<b>Autres</b>				
Services d'approvisionnement	2,1	7,1	3,1	12,4
<b>Total Autres</b>	<b>2,1</b>	<b>7,1</b>	<b>3,1</b>	<b>12,4</b>
<b>VCS Totale</b>	<b>274,9</b>	<b>296,6</b>	<b>972,8</b>	<b>843,3</b>

Comme il est illustré dans le tableau ci-dessus, la stratégie de diversification de la Corporation commence à porter fruit. Le secteur de l'aérospatiale dans le secteur d'activité des ACI est passé d'aucun nouveau contrat signé au cours des trois premiers trimestres de 2017-18 à plus de 95,1 millions de dollars en contrats signés au premier semestre de l'exercice financier courant. Le secteur de la technologie propre, de l'environnement et de l'énergie s'est accru également avec 419 000 \$ en contrats signés.

La Corporation développe actuellement un portefeuille de projets diversifiés visant la croissance de l'économie canadienne. Misant sur les forces et l'expertise que le Canada a à offrir au monde, les efforts déployés par la CCC pour aider les exportateurs à obtenir l'accès aux contrats d'approvisionnement mondiaux commencent à donner des résultats.

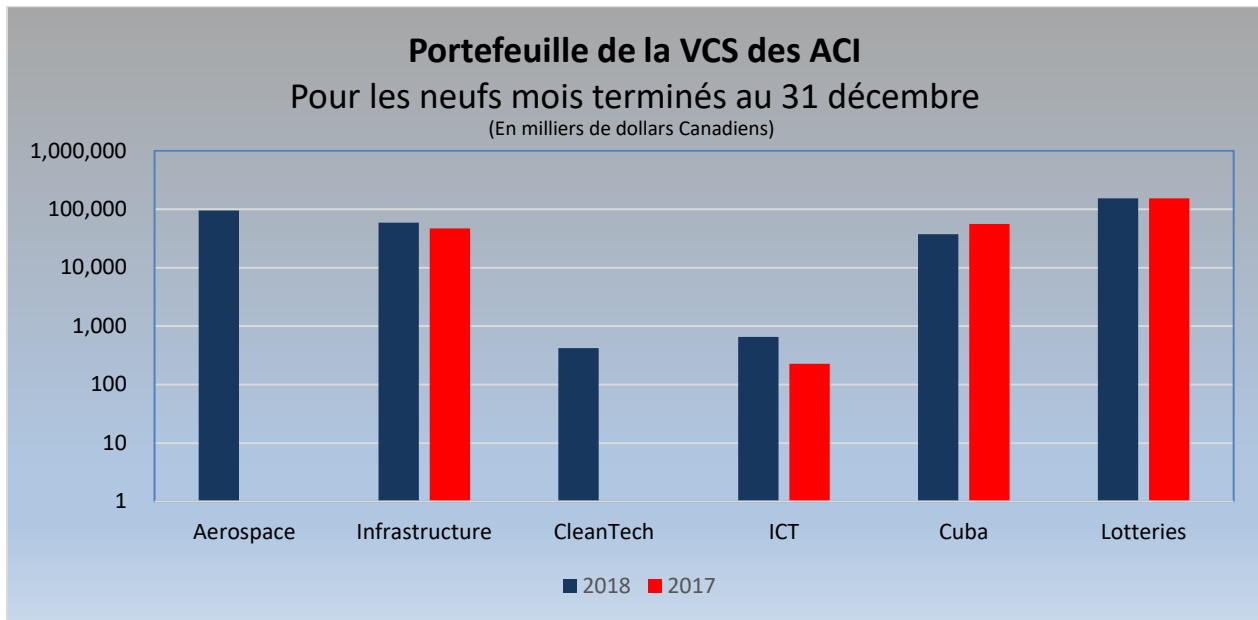
Ce tableau montre les différents contrats signés au cours des neuf premiers mois de l'exercice de 2018-19.

Tandis que les contrats concernant les systèmes de loterie continuent de produire un flux constant de valeur contractuelle pour la CCC, les secteurs de l'aérospatiale, de l'infrastructure, de la technologie de l'information et des communications et de la technologie propre enregistrent tous une tendance à la hausse. Les efforts de diversification en développement et promotion des affaires pour les exportateurs canadiens et les gouvernements étrangers commencent à porter fruit.



La comparaison des résultats d'un exercice à l'autre indique que les initiatives entreprises par la Corporation pour faire profiter le monde de l'expertise canadienne grâce à la passation de contrats de gouvernement à gouvernement ont eu un effet notable sur les industries canadiennes dans les nouveaux secteurs ciblés.

Le tableau ci-dessous, présenté sur une échelle logarithmique à titre d'illustration, montre la croissance dans tous les secteurs au troisième trimestre de 2018-19, sauf pour le programme de Cuba pour lequel les changements apportés aux politiques locales influent sur la capacité de la Corporation à accroître les contrats à ce stade-ci.



## RÉSULTATS FINANCIERS

Historiquement, les contrats d'une valeur élevée ont eu une importante incidence sur les états financiers de la Corporation et peuvent souvent entraîner des écarts considérables, d'un exercice à l'autre, tant dans l'état de la situation financière que dans l'état du résultat global.

À la fin de 2013-2014, le Programme des brigades blindées (PBB), un contrat historique de 14 ans d'une valeur de plusieurs milliards de dollars, a été signé pour l'approvisionnement de véhicules blindés légers ainsi que d'équipement, de formation et de services de soutien connexes. Étant donné l'ampleur du contrat, les transactions connexes peuvent entraîner des écarts importants d'une période à l'autre pour certains comptes. Les comptes touchés seraient plus particulièrement les comptes débiteurs, les comptes créditeurs, les paiements anticipés aux exportateurs canadiens et d'acheteurs étrangers et autres, les travaux réalisés par les exportateurs canadiens ou pour les acheteurs étrangers ainsi que les produits.

Vous trouverez ci-après une analyse des faits saillants financiers de la CCC pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 décembre 2018.

Veillez noter que les résultats financiers présentés dans le rapport de discussion et d'analyse de la direction sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont fondés sur les chiffres arrondis au millier près, ce qui peut entraîner des écarts.



## DISCUSSION SUR L'ANALYSE DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

### SOMMAIRE – RÉSULTAT NET

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE			
	31 DÉCEMBRE				31 DÉCEMBRE			
	2018	2017	Hausse (Diminution) Du Résultat Net		2018	2017	Hausse (Diminution) Du Résultat Net	
Produits	6,5 \$	5,9 \$	\$0,6 \$	10%	21,6 \$	18,2 \$	3,4 \$	18%
Charges	(7,4)	(7,9)	0,5	5%	(22,5)	(23,6)	1,1	5%
<b>Résultat net</b>	<b>(0,9) \$</b>	<b>(2,0) \$</b>	<b>1,1 \$</b>	<b>48%</b>	<b>(0,9) \$</b>	<b>(5,4) \$</b>	<b>4,5 \$</b>	<b>83%</b>

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, la Corporation a enregistré une perte nette de neuf cent vingt-deux mille de dollars découlant de produits supérieurs et de dépenses moindres par rapport à la même période l'an dernier, qui avait enregistré une perte plus importante. L'augmentation des revenus est attribuable à un gain de change et à une hausse des produits financiers. Le gain de change plus important qu'habituellement au cours du trimestre résulte de la combinaison d'une montée importante du taux de change USD-CAD au 31 décembre.

### PRODUITS

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE			
	31 DÉCEMBRE				31 DÉCEMBRE			
	2018	2017	Hausse (Diminution)		2018	2017	Hausse (Diminution)	En % du total 2018
Opérations commerciales - contrats de maître d'oeuvre	515,3 \$	642,6 \$	(127,3) \$	(20%)	1 806,6 \$	1 872,0 \$	(65,4) \$	(3%)
Moins: Coût des opérations commerciales - contrats de maître d'oeuvre	(515,3)	(642,6)	127,3	20%	(1 806,6)	(1 872,0)	65,4	3%
Frais de service	5,5	5,5	(0,0)	(1%)	18,9	16,7	2,2	13%
Autres produits	0,1	0,2	(0,1)	(15%)	1,5	1,2	0,3	25%
Produits financiers, nets	0,3	0,2	0,1	38%	0,5	0,5	-	-
Gain (Perte) de change	0,6	-	0,6	>100%	0,7	(0,2)	0,9	>100%
<b>Total des Produits</b>	<b>6,5 \$</b>	<b>5,9 \$</b>	<b>0,6 \$</b>	<b>10%</b>	<b>21,6 \$</b>	<b>18,2 \$</b>	<b>3,4 \$</b>	<b>18%</b>

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, une fois les opérations commerciales compensées par le coût des opérations commerciales, les produits totaux étaient supérieurs de 0,6 million de dollars (10 %) comparativement aux produits de l'exercice précédent. Le résultat de la période de neuf mois est une hausse globale de 3,3 millions de dollars (18 %) des produits par rapport à la même période l'an dernier. Des 21,6 millions de dollars comptabilisés au cours de la période de neuf mois, 6,5 millions de dollars (30 %) sont attribuables aux trois mois terminés le 31 décembre 2018. L'augmentation des produits pour la période de neuf mois comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable à des gains de change non réalisés étant donné la combinaison d'une montée en flèche du taux de change USD-CAD au 31 décembre et d'un solde accru des frais de service à recevoir.

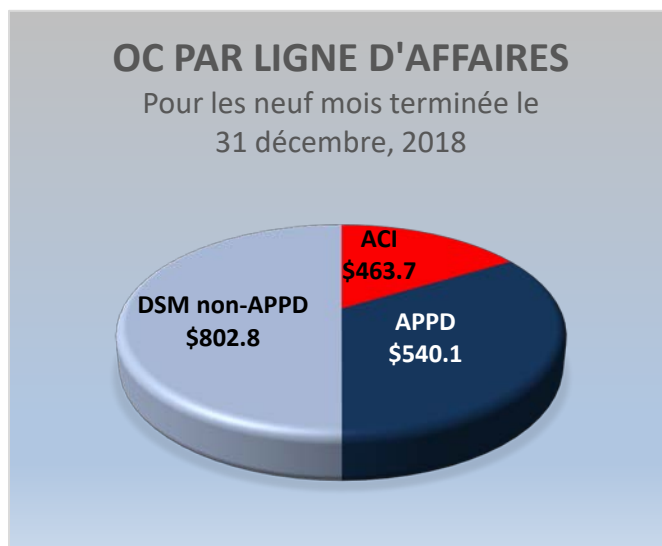
Les activités commerciales normales de la Corporation comprennent le versement de paiements anticipés à rabais aux exportateurs canadiens, selon certaines modalités, avant la collection des montants d'acheteurs étrangers. Cela constitue une source d'autres produits pour la Corporation. Le montant de ces paiements versés aux exportateurs canadiens peut fluctuer d'une période à l'autre.

## OPÉRATIONS COMMERCIALES

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE			
	2018	2017	Hausse (Diminution)	2018	2017	Hausse (Diminution)	En % du total 2018
<b>DSM:</b>							
APPD	212,6 \$	202,7 \$	9,9 \$ 5%	540,1 \$	569,4 \$	(29,3) \$ (5%)	30%
DSM non liées à l'APPD	125,0	348,9	(223,9) (64%)	802,8	975,3	(172,5) (18%)	44%
<b>Total DSM</b>	<b>337,6 \$</b>	<b>551,6 \$</b>	<b>(214,0) \$ (39%)</b>	<b>1 342,9 \$</b>	<b>1 544,7 \$</b>	<b>(201,8) \$ (13%)</b>	<b>74%</b>
<b>ACI</b>	<b>177,7</b>	<b>91,0</b>	<b>86,7 95%</b>	<b>463,7</b>	<b>327,3</b>	<b>136,4 42%</b>	<b>26%</b>
<b>Total des Opérations commerciales</b>	<b>515,3 \$</b>	<b>642,6 \$</b>	<b>(127,3) \$ (20%)</b>	<b>1 806,6 \$</b>	<b>1 872,0 \$</b>	<b>(65,4) \$ (3%)</b>	<b>100%</b>

Les opérations commerciales (OC) mesurent la valeur des biens ou services livrés ou des travaux réalisés au cours de la période. Comme la CCC joue un rôle d'intermédiaire commercial international, les produits tirés des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions.

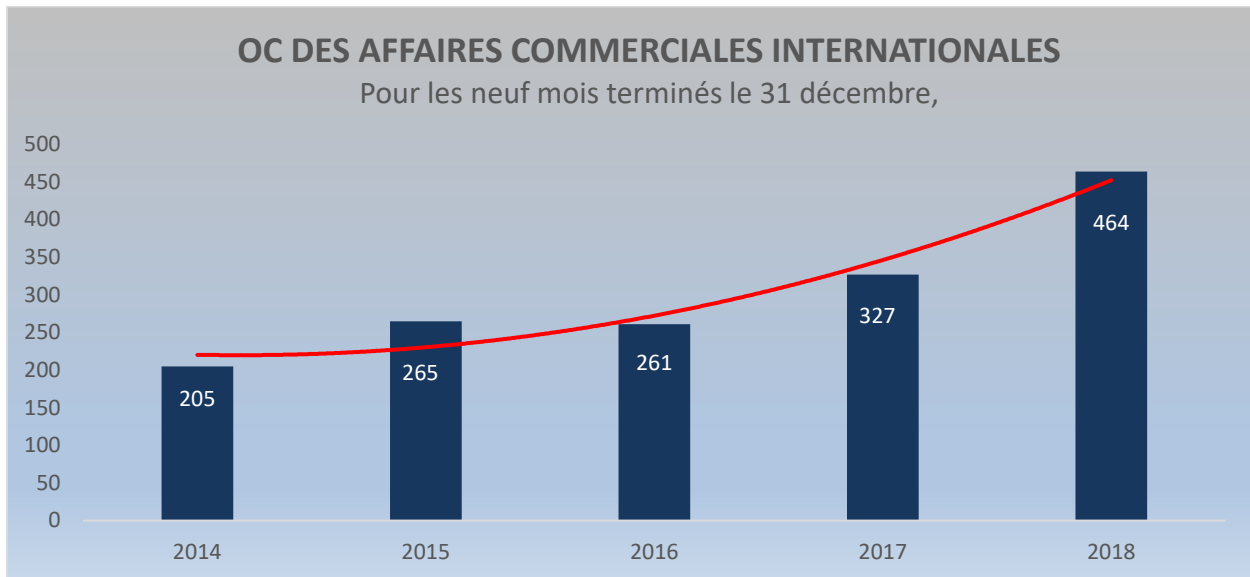
Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, le portefeuille de contrats de la CCC générant des opérations commerciales était réparti entre trois secteurs d'activité, comme l'illustre le graphique de droite. Le secteur d'activité Défense et sécurité mondiale a généré la plus grande part d'opérations commerciales dans l'ensemble de la Corporation, c'est-à-dire 540,1 millions de dollars dans le secteur d'activité de l'APPD et 802,8 millions de dollars dans les secteurs non liés à l'APPD. Le secteur d'activité des Affaires commerciales internationales a rapporté 463,7 millions



de dollars en opérations commerciales au cours des neuf mois, dont 177,7 millions de dollars ont été générés au dernier trimestre. Cela représente une croissance de 42 % ou 136,4 millions de dollars pour les neuf mois et 95 % ou 86,7 millions de dollars si l'on compare seulement les troisièmes trimestres d'un exercice à l'autre. Cette croissance du secteur des ACI est le résultat d'efforts déployés par la Corporation pour diversifier son offre de produits et services au-delà du

secteur d'activité de la Défense et sécurité mondiales en poursuivant des initiatives de développement des affaires dans les cinq secteurs d'activité clés présentés précédemment.

L'examen de l'évolution du secteur d'activité des ACI au cours des cinq dernières années pour les périodes de neuf mois démontre l'efficacité de l'application de la stratégie de diversification à l'approche de la CCC pour soutenir les exportateurs canadiens dans un plus large éventail d'industries. On s'attend à ce que les efforts continus et les ententes en cours dans l'ensemble des contrats de la Corporation appuient ce taux de croissance dans un avenir prévisible.



La diminution globale des opérations commerciales de 127,3 millions de dollars pour les trois mois et de 65,4 millions de dollars pour les neuf mois s'explique principalement par les écarts suivants dans l'exécution des contrats et les progrès réalisés au cours de la période de neuf mois :

- DSM
  - Réduction de 29,3 millions de dollars en contrats exécutés dans le secteur d'activité de l'APPD.
  - Réduction de 195,7 millions de dollars en livraisons dans le cadre du PBB.
  - Augmentation due à des hélicoptères polyvalents pour le Monténégro d'une valeur de 39,6 millions de dollars

Ces baisses sont compensées par des changements d'activité dans le secteur des ACI, comme suit :

- Augmentation des livraisons dans le secteur des ACI quant aux projets en cours
  - Expansion et réfection d'un aéroport aux Bermudes d'une valeur de 63,4 millions de dollars
  - Ventes de potasse au Bangladesh d'une valeur de 15,9 millions de dollars
- Nouveaux produits des projets dans le secteur des ACI en 2019
  - Réfection d'un stade de football au Cameroun d'une valeur de 49,4 millions de dollars
  - Construction d'un terminal pour bateaux de croisière à St-Kitts et Nevis d'une valeur de 31,9 millions de dollars
- Réduction de 29,0 millions de dollars de l'activité dans le programme de Cuba.

Plusieurs autres écarts en matière de petits contrats dans tous les secteurs d'activité expliquent le reste de la variation pour la période de neuf mois.

#### FRAIS DE SERVICE

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE			
	2018	2017	Hausse (Diminution)	2018	2017	Hausse (Diminution)	En % du total 2018
<b>DSM:</b>							
DSM non liées à l'APPD	1,1 \$	3,2 \$	(2,1) \$ (65%)	7,5 \$	8,5 \$	(1,0) \$ (12%)	40%
<b>Total DSM</b>	<b>1,1 \$</b>	<b>3,2 \$</b>	<b>(2,1) \$ (65%)</b>	<b>7,5 \$</b>	<b>8,5 \$</b>	<b>(1,0) \$ (12%)</b>	<b>40%</b>
<b>ACI</b>	<b>3,3</b>	<b>1,2</b>	<b>2,1 &gt; 100%</b>	<b>8,2</b>	<b>4,6</b>	<b>3,6 77%</b>	<b>43%</b>
<b>Approvisionnement et autres priorités du Gouvernement du Canada</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>- -</b>	<b>3,2</b>	<b>3,6</b>	<b>(0,4) (11%)</b>	<b>17%</b>
<b>Total des Frais de service</b>	<b>5,5 \$</b>	<b>5,5 \$</b>	<b>(0,0) \$ (1%)</b>	<b>18,9 \$</b>	<b>16,7 \$</b>	<b>2,2 \$ 13%</b>	<b>100%</b>

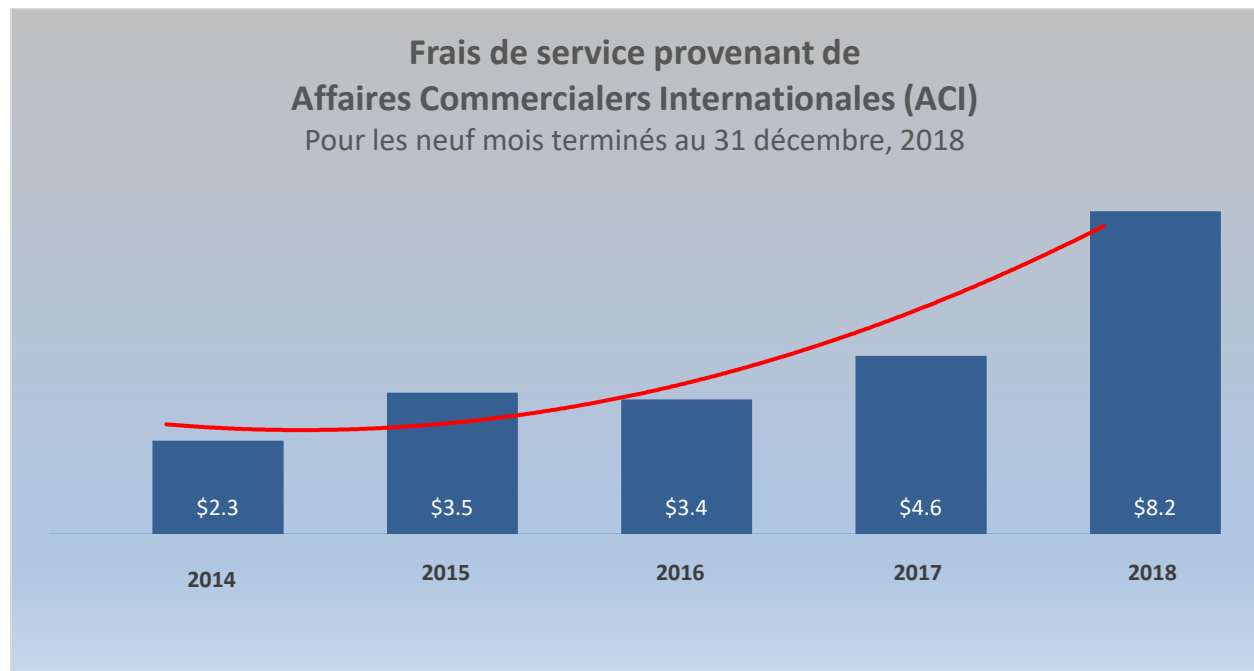
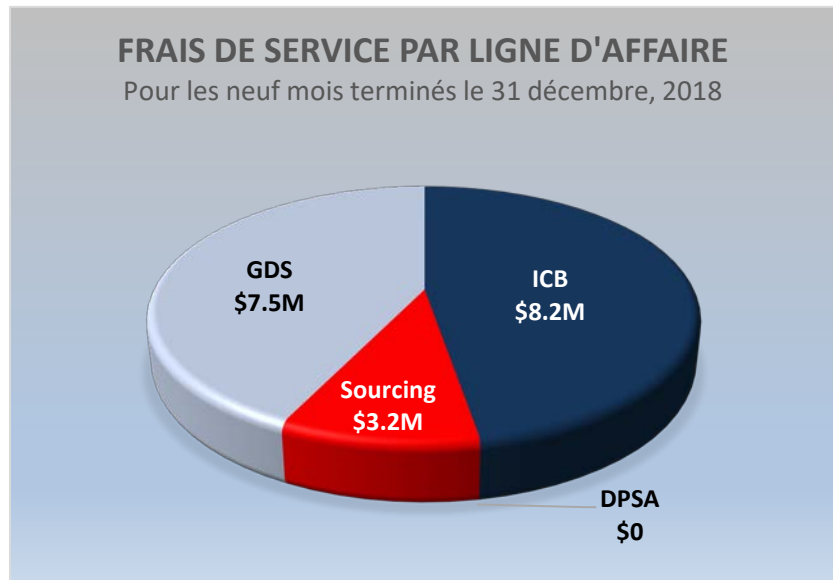
La Corporation perçoit des frais de service dans les secteurs d'activité DSM non liés à l'APPD, de l'ACI et d'autres services, frais qui sont habituellement calculés à un pourcentage de la valeur du contrat. Les taux des services fournis ou les frais de service sont négociés en fonction de chaque contrat. Les frais de service tirés d'opérations commerciales liés à des contrats de maître d'œuvre et à des ententes de services d'approvisionnement internationaux et les frais de service liés à d'autres activités internationales et nationales sont comptabilisés dans les produits lorsque les services ont été rendus. Conformément à l'APPD, la CCC ne perçoit pas de frais de service pour son programme lié à l'APPD. En plus des frais de service perçus dans le cadre des activités principales non liées à l'APPD, la CCC perçoit des frais selon le principe du recouvrement des coûts liés à des services d'approvisionnement et à d'autres initiatives des ministères et organismes du gouvernement du Canada.

Les frais de service liés au portefeuille de contrats de la Corporation sont illustrés dans le graphique de droite. Les frais de DSM sont de 80 % (5,9 millions de dollars) pour le PBB, de plus 34 % du total des frais générés pour la période de neuf mois sont également liés aux PBB.

Quarante-trois pour cent de la composition des revenus tirés des frais de service ont été générés dans le secteur des

ACI, la croissance continue de ce secteur d'activité étant alimentée par la stratégie de diversification et les secteurs d'intérêt.

L'examen de l'évolution des frais de service liés au secteur des ACI au cours des cinq dernières années pour les troisièmes trimestres démontre l'efficacité de l'application de la stratégie de diversification à l'approche de la CCC pour soutenir les exportateurs canadiens dans un plus large éventail d'industries. On s'attend à ce que les efforts continus et les ententes en cours dans l'ensemble des contrats de la Corporation appuient ce taux de croissance dans un avenir prévisible.



## DÉPENSES

### CHARGES

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE				POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE				
	2018	2017	Hausse (Diminution)		2018	2017	Hausse (Diminution)		En % du total 2018
<b>Frais d'administration</b>									
Rémunération du personnel et charges connexes	5,0 \$	5,5 \$	(0,5) \$	(9%)	15,1 \$	15,8 \$	(0,7) \$	(4%)	66%
Services de gestion des contrats	0,7	0,8	(0,1)	(18%)	2,0	2,2	(0,2)	(8%)	9%
Frais de déplacement et accueil	0,4	0,4	-	-	1,4	1,3	0,1	6%	6%
Loyer et frais connexes	0,5	0,4	0,1	14%	1,3	1,3	-	-	6%
Consultants	0,4	0,3	0,1	70%	1,1	1,2	(0,1)	(8%)	5%
Logiciels, matériel informatique et Amortissement	0,1	0,1	-	-	0,6	0,6	-	-	3%
Communications	0,1	0,2	(0,1)	(60%)	0,3	0,5	(0,2)	(37%)	1%
Autres charges	0,1	0,1	-	-	0,4	0,4	-	-	2%
<b>Total des Frais d'administration</b>	<b>7,4 \$</b>	<b>7,9 \$</b>	<b>(0,5) \$</b>	<b>(5%)</b>	<b>22,5 \$</b>	<b>23,6 \$</b>	<b>(1,1) \$</b>	<b>(5%)</b>	<b>100%</b>
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
<b>Total des Charges</b>	<b>7,4 \$</b>	<b>7,9 \$</b>	<b>(0,5) \$</b>	<b>(5%)</b>	<b>22,5 \$</b>	<b>23,6 \$</b>	<b>(1,1) \$</b>	<b>(5%)</b>	<b>100%</b>

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, les dépenses étaient inférieures de 1,1 million de dollars (5 %) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, dont 0,5 million de dollars sont attribuables aux trois derniers mois. Cette diminution de 5 % des frais d'administration est principalement liée à la baisse des dépenses relativement à la rémunération du personnel, à la gestion des contrats, aux consultants et aux communications.

### DÉPENSES DE REMÉDIATION DES CONTRATS

Les dépenses de remédiation des contrats sont enregistrées lorsque les montants réels sont engagés ou lorsqu'elles peuvent être estimées de façon raisonnable. Pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2018, aucune dépense de remédiation des contrats n'a été enregistrée. Ce résultat témoigne des solides pratiques de la Corporation en matière de gestion des contrats et de gestion du risque d'entreprise (GRE).

**SERVICES D'APPROVISIONNEMENT  
EN APPUI DES PROGRAMMES INTERNATIONAUX DU GOUVERNEMENT DU CANADA**

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE				POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE			
	2018	2017	Hausse (Diminution)		2018	2017	Hausse (Diminution)	
Opérations liées aux services d'approvisionnement	5,5 \$	5,4 \$	0,1 \$	1%	13,7 \$	20,9 \$	(7,2) \$	(34%)
Moins : Coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(5,5)	(5,4)	(0,1)	(1%)	(13,7)	(20,9)	7,2	34%
	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	-

Les transactions liées aux services d'approvisionnement servent habituellement à aider les programmes internationaux, lorsque la Corporation n'est pas le maître d'œuvre, mais plutôt qu'elle agit à titre d'agent pour le compte d'Affaires mondiales Canada conformément à un protocole d'entente.

La CCC a aussi des ententes de services d'approvisionnement avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et le ministère de la Défense nationale (MDN). Pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2018, la diminution de l'activité est liée aux fluctuations normales dans la réalisation de divers projets. Divers projets ont été menés à bien, ce qui explique la diminution des transactions de services d'approvisionnement.

**ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
SOMMAIRE**

	EN DATE DU			
	31 décembre 2018	31 mars 2018	Hausse (Diminution)	
<b>Actif</b>	<b>8 303,5 \$</b>	<b>7 135,2 \$</b>	<b>1 168,3 \$</b>	<b>16%</b>
<b>Passif</b>	<b>8 280,9 \$</b>	<b>7 111,6 \$</b>	<b>1 169,3 \$</b>	<b>16%</b>
<b>Capitaux propres:</b>				
Surplus d'apport	10,0	10,0	-	-
Bénéfices non répartis	12,6	13,6	(1,0)	(7%)
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>22,6 \$</b>	<b>23,6 \$</b>	<b>(1,0) \$</b>	<b>(4%)</b>

À titre d'intermédiaire commercial international, les éléments d'actif de la CCC qui sont liés au commerce sont compensés par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances, les paiements anticipés aux exportateurs canadiens et les travaux réalisés par les exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créditeurs et les charges à payer, les paiements anticipés d'acheteurs étrangers et autres et les travaux réalisés pour les acheteurs étrangers, respectivement. La diminution des bénéfices non répartis reflète la perte cumulée des neuf premiers mois de l'exercice 2018-2019.

## ACTIF

	EN DATE DU				
	31 décembre 2018	31 mars 2018	Hausse (Diminution)	En % du total	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26,3 \$	43,4 \$	(17,1) \$	(39%)	< 1%
Créances	2 071,1	1 212,7	858,4	71%	25%
Avances aux exportateurs canadiens	663,5	144,3	519,2	> 100%	8%
Avancement des travaux par les exportateurs canadiens	5 539,8	5 731,7	(191,9)	(3%)	67%
Immobilisations corporelles	2,8	3,1	(0,3)	(11%)	< 1%
<b>Total des Actifs</b>	<b>8 303,5 \$</b>	<b>7 135,2 \$</b>	<b>1 168,3 \$</b>	<b>16%</b>	<b>100%</b>

L'augmentation nette de l'actif, comparativement au 31 mars 2018, est principalement attribuable à une augmentation des créances relativement au contrat dans le cadre du PBB. Comme ce contrat est en phase d'exécution, on s'attend à ce que l'activité augmente. Les exécutions aux termes du contrat du PBB sont habituellement pour des montants importants, qui se traduisent par le changement des soldes de comptes débiteurs et créditeurs et de l'avancement des travaux.

## PASSIF

	EN DATE DU				
	31 décembre 2018	31 mars 2018	Hausse (Diminution)	En % du total	
Créditeurs et charges à payer	2 053,0 \$	1 191,4 \$	861,6 \$	72%	25%
Avances des acheteurs étrangers et autres	682,9	183,4	499,5	> 100%	8%
Avancement des travaux pour les acheteurs étrangers	5 539,8	5 731,7	(191,9)	(3%)	67%
Avantages incitatifs à la location différés	3,4	3,6	(0,2)	(5%)	< 1%
Avantages du personnel	1,8	1,5	0,3	8%	< 1%
<b>Total des Passifs</b>	<b>8 280,9 \$</b>	<b>7 111,6 \$</b>	<b>1 169,3 \$</b>	<b>16%</b>	<b>100%</b>

L'augmentation nette du passif, comparativement au 31 mars 2018, est attribuable à une augmentation du volume de créditeurs et de charges à payer principalement liée au contrat du PBB. Au fur et à mesure que des éléments précis du contrat de PBB atteignaient des jalons, des fonds étaient reçus et comptabilisés à titre de paiements anticipés, ce qui explique l'augmentation de 499,5 millions de ces derniers. La variation nette du passif est directement liée à la variation de l'actif dont il a été question précédemment, en raison de la nature adossée du modèle d'affaires de la CCC.

## TRANSACTIONS IMPORTANTES TOUCHANT L'ACTIF ET LE PASSIF

Étant donné la nature adossée des contrats de la CCC avec les acheteurs étrangers et les exportateurs canadiens, les changements de l'actif et du passif sont étroitement liés et principalement compensés.



L'augmentation du volume des créances et des créditeurs et des charges à payer par rapport au 31 mars 2018 était principalement attribuable à la hausse des charges à recevoir et à payer liée au contrat de PBB, reflétant les travaux réalisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice combinés à l'écart temporaire dans le recouvrement de ces créances.

Pour le total des travaux réalisés par les exportateurs canadiens et pour les acheteurs étrangers, une somme de 5,3 milliards de dollars (97 %) découle de l'avancement continu des travaux dans le cadre du contrat du PBB.

L'augmentation des paiements anticipés provenant d'acheteurs étrangers et autres entités et des paiements anticipés consentis aux exportateurs canadiens est presque entièrement liée au contrat du PBB avec de nouveaux fonds reçus pour des services à fournir à l'avenir. Celles-ci sont partiellement compensées par la liquidation des paiements anticipés sur quatre projets : la construction d'un complexe de stationnement au Ghana, la réhabilitation d'un stade de football au Cameroun, la construction d'un terminal de quai pour navires de croisière à St-Kitts & Nevis et plusieurs initiatives dans le domaine des services d'approvisionnement au nom d'entités gouvernementales canadiennes.

Des paiements anticipés de 682,9 millions de dollars provenant de clients étrangers, 663,5 millions de dollars (97 %) ont été transférés aux exportateurs canadiens. Les paiements anticipés ne font pas partie des dispositions des contrats liés à l'APPD. Pour certains contrats non liés à l'APPD, la CCC peut retenir des paiements anticipés effectués par des acheteurs étrangers à des fins d'atténuation du risque et les transférer aux exportateurs canadiens lorsque ces derniers ont rempli leurs obligations contractuelles. De plus, la CCC reçoit des paiements anticipés liés aux services d'approvisionnement pour les ministères du gouvernement du Canada avant d'effectuer les paiements d'approvisionnement. Par conséquent, il y a des écarts d'une période à l'autre en raison du moment de la perception et des paiements.

## ANALYSE DE L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE				POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE				
	2018	2017	Hausse (Diminution)		2018	2017	Hausse (Diminution)		En % du total 2018
Activités d'exploitation	(37,0) \$	2,5 \$	(39,5) \$	< (100%)	(17,3) \$	(34,0) \$	16,7 \$	49%	101%
Activités d'investissement	-	-	-	-	-	(0,1)	0,1	100%	0%
Effet des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4	1,2	(0,8)	(62%)	0,2	(0,7)	0,9	> 100%	(1%)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(36,6) \$</b>	<b>3,7 \$</b>	<b>(40,3) \$</b>	<b>&lt; (100%)</b>	<b>(17,1) \$</b>	<b>(34,8) \$</b>	<b>17,7 \$</b>	<b>51%</b>	<b>100%</b>

Dans le cadre du programme de l'APPD, la Corporation paye généralement les exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception de facture accompagnée de pièces justificatives, conformément aux modalités des contrats. Elle peut donc utiliser sa propre trésorerie pour payer les exportateurs canadiens le 30<sup>e</sup> jour ou avant et payer l'intérêt de ses créances lorsqu'il y a des retards dans le recouvrement et que le paiement n'est pas reçu par l'acheteur dans les mêmes

délais. Dans le cas de certains contrats (qui ne font habituellement pas partie du programme relatif à l'APPD), la Corporation paye les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables, après avoir reçu le paiement de l'acheteur étranger. Selon le moment des rentrées de fonds par rapport aux paiements, ces transactions peuvent s'étendre sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer une variation des flux de trésorerie d'une période à l'autre. Dans les cas visés, la trésorerie est versée à la Corporation à la fin d'une période lorsque le paiement est fait à l'exportateur canadien, conformément aux termes du contrat, au début de la période suivante.

La réduction de la trésorerie est principalement attribuable aux activités d'exploitation de la Corporation combinées à l'effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie. La baisse de la trésorerie liée aux activités d'exploitation au cours des périodes de trois et de neuf mois résulte principalement de l'écart temporaire dans le recouvrement des créances liées au contrat de PBB comparativement à l'exercice précédent.

### COMPARAISON DES RÉSULTATS FINANCIERS AVEC LE PLAN D'ENTREPRISE 2018-2019 À 2022-2023

Le gouvernement du Canada n'a pas encore approuvé le plan d'entreprise de la CCC pour 2018-2019 à 2022-2023

État du résultat global	Pour la période de neuf mois terminé au 31 décembre, 2018			
	Montant réel	Plan d'entreprise	Écart	Écart en %
<b>Produits</b>				
Opérations commerciales -				
contrats de maître d'œuvre	1 806,6	\$ 1 784,7	\$ 21,9	1%
Moins: coût des opérations commerciales -				
contrats de maître d'œuvre	(1 806,6)	(1 784,7)	(21,9)	-1%
Frais de service	18,9	19,8	(0,9)	-5%
Autres produits	1,5	0,4	1,1	> 100%
Produits financiers, nets	0,5	0,6	(0,1)	-17%
Gain de change	0,7	-	1	100%
	21,6	20,8	<b>0,8</b>	4%
<b>Charges</b>				
Frais d'administration	22,5	25,4	(2,9)	-11%
	22,5	25,4	(2,9)	-11%
<b>Services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement</b>				
Opérations liées aux services d'approvisionnement	13,7	14,4	(0,7)	-5%
Moins: coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(13,7)	(14,4)	0,7	5%
	-	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(4,6)</b>	<b>3,7</b>	<b>80%</b>

L'écart favorable de 3,7 millions de dollars en perte nette par rapport au plan d'entreprise est attribuable à un niveau plus élevé que prévu des autres produits (1,1 million de dollars) et à un gain de change (0,7 million de dollars) et à des frais d'administration inférieurs aux prévisions étant donné principalement des postes vacants (2,9 millions de dollars) pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018. Cela est partiellement compensé par des frais de service moins élevés que prévu (0,9 millions de dollars). L'écart favorable de 21,9 millions de dollars (1 %) lié aux opérations commerciales est en grande partie conforme aux prévisions.

Les frais de service sont comptabilisés comme des produits lorsque les travaux prévus par contrat sont livrés ou terminés et qu'ils sont proportionnels, dans une large mesure, aux opérations commerciales, ce qui mène à des résultats semblables. L'écart défavorable de 0,9 million de dollars (5 %) s'explique principalement par des écarts temporaires dans les frais de service liés

au PBB reçus pour les travaux réalisés qui étaient inférieurs aux frais prévus pour la période de référence.

L'écart favorable de 1,1 million de dollars par rapport au plan pour ce qui est des autres revenus est attribuable à une augmentation des paiements anticipés demandés par les exportateurs canadiens à des montants actualisés.

La Corporation contrôle ses gains et ses pertes de change en surveillant ses soldes en monnaies étrangères et en conservant ces derniers à des niveaux appropriés pour éliminer le passif dans cette devise. En outre, la Corporation n'établit pas de prévision dans son budget concernant les gains ou les pertes de change. Au 31 décembre 2018, la Corporation détenait des liquidités en renminbis chinois (RMB) et en dollars américains dans divers comptes bancaires. Le montant exposé au risque de change en euros et en renminbis chinois était négligeable, tandis que l'exposition au dollar américain de 6,0 millions de dollars représente environ 0,1 % de ses éléments d'actifs en dollars américains.

Les frais d'administration sont payés principalement en dollars canadiens et ne sont donc pas touchés par les fluctuations du taux de change. L'écart favorable de 2,9 millions de dollars lié aux frais d'administration découlait principalement des économies réalisées en raison des postes vacants au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018.

## **PRÉVISIONS ET APPERÇU DU PLAN D'ENTREPRISE 2018-19**

Le plan d'entreprise 2018-19 à 2022-23 de la CCC n'a pas encore été approuvé par le gouvernement du Canada.

Les produits net pour 2018-19 devraient augmenter comparativement à l'exercice précédent, principalement en raison d'activité de livraisons sur des projets signés avant 2018-19. Comparativement au plan d'entreprise, la Corporation s'attend à des revenus net moindres en raison de délais dans la signature de nouveaux contrats en 2018-19.

Les frais administratifs pour 2018-19 devraient être légèrement plus élevés que ceux de l'année précédente en raison d'augmentations en compensation de la main d'oeuvre liées à l'inflation. Comparativement au plan d'entreprise, les frais d'administration seront en deça des prévisions, en raison de décisions prises par la direction afin de réduire les dépenses pour répondre à un niveau de revenus plus bas que prévu.

## **ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE**

La CCC gère différents risques en s'efforçant de remplir son mandat, lequel consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour le compte des exportateurs Canadiens. La stratégie mise en place pour gérer ces risques est expliquée en détail dans le rapport annuel de la Corporation pour l'exercice 2017-2018 et dans le Sommaire du Plan d'entreprise 2018-2019.

La direction continue d'aligner ses efforts en terme de responsabilité sociale des entreprises avec les priorités du gouvernement du Canada. Une collaboration continue avec des parties prenantes au sein du gouvernement assure qu'une approche intégrée et un processus de prise de décision solide sont en place lors de l'évaluation des exportateurs canadiens sur des questions relatives à la subornation et la corruption ainsi que les antécédents des acheteurs étrangers envers les droits de la personne.

Le risque de cyber-attaque est continuellement présent et fait maintenant partie de la réalité du monde des affaires. Durant le dernier exercice, la direction a mis en place plusieurs améliorations à ses systèmes de gestion de l'information afin d'atténuer ce risque. L'approche de la Corporation en gestion du risque de cyber-attaque est en continuelle évolution.

À l'exception de ceux mentionnés ci-haut, aucun autre changement significatif, nouveaux risques ou incertitudes n'ont été cernés au cours de la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2018 en comparaison avec ceux présentés ou discutés précédemment.

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été audités ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et  
chef de la direction,



Martin Zablocki

Vice-président, Services corporatifs  
et chef de la direction financière,



Ernie Briard

Ottawa, Canada  
Le 18 février 2018

## État de la situation financière (non audité)

	31 décembre 2018	31 mars 2018
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	26 275 \$	43 355 \$
Créances (notes 5 et 7)	2 071 183	1 212 712
Avances aux exportateurs canadiens (note 6)	663 476	144 294
Avancement des travaux par les exportateurs canadiens (note 6)	5 539 848	5 731 733
	<b>8 300 782</b>	7 132 094
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles	2 757	3 096
	<b>8 303 539 \$</b>	7 135 190 \$
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 7)	2 053 023 \$	1 191 322 \$
Avances des acheteurs étrangers et autres (note 6)	682 935	183 401
Avancement des travaux pour les acheteurs étrangers (note 6)	5 539 848	5 731 733
Avantages du personnel	206	206
	<b>8 276 012</b>	7 106 662
<b>Passifs non courants</b>		
Avantages incitatifs à la location différés	3 422	3 621
Avantages du personnel	1 456	1 336
	<b>8 280 890</b>	7 111 619
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Surplus d'apport	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	12 649	13 571
	<b>22 649</b>	23 571
	<b>8 303 539 \$</b>	7 135 190 \$

Garanties (note 14)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

La publication de ces états financiers a été approuvée le 18 février 2019

Président et chef de la direction,



**Martin Zablocki**

Vice-président, Services corporatifs  
et chef de la direction financière,



**Ernie Briard**

## État du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
<b>PRODUITS</b>				
Opérations commerciales				
- contrats de maître d'œuvre (note 9)	515 279 \$	642 580 \$	1 806 632 \$	1 872 027 \$
Moins : coût des opérations commerciales				
- contrats de maître d'œuvre	(515 279)	(642 580)	(1 806 632)	(1 872 027)
Frais de service (note 9)	5 440	5 519	18 870	16 733
Autres produits (note 9)	182	214	1 532	1 224
Produits financiers, nets (note 10)	220	159	451	482
Gain (perte) de change	568	(58)	687	(235)
	<b>6 410</b>	<b>5 834</b>	<b>21 540</b>	<b>18 204</b>
<b>CHARGES</b>				
Frais d'administration (note 11)	7 477	7 889	22 462	23 593
	<b>7 477</b>	<b>7 889</b>	<b>22 462</b>	<b>23 593</b>
<b>SERVICES D'APPROVISIONNEMENT À L'APPUI DES PROGRAMMES D'AIDE INTERNATIONAUX</b>				
Opérations liées aux services				
d'approvisionnement (note 9)	5 458	5 405	13 686	20 875
Moins : coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(5 458)	(5 405)	(13 686)	(20 875)
	-	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(1 067) \$</b>	<b>(2 055) \$</b>	<b>( 922) \$</b>	<b>(5 389) \$</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS DANS LE RÉSULTAT NET</b>				
Gain (perte) actuariel(le) sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-	-
<b>RÉSULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>(1 067) \$</b>	<b>(2 055) \$</b>	<b>( 922) \$</b>	<b>(5 389) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



État des variations des capitaux propres (non audité)

Pour les trois mois et les neufs mois terminés le 31 décembre, 2018 (en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
<b>SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2018</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>13 716 \$</b>	<b>23 716 \$</b>
Résultat net	-	(1 067)	(1 067)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>12 649 \$</b>	<b>22 649 \$</b>
<b>SOLDE AU 31 MARS 2018</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>13 571 \$</b>	<b>23 571 \$</b>
Résultat net	-	(922)	(922)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>12 649 \$</b>	<b>22 649 \$</b>

Pour les trois mois et les neufs mois terminés le 31 décembre, 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
<b>SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2017</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>15 580 \$</b>	<b>25 580 \$</b>
Résultat net	-	(2 055)	(2 055)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>13 525 \$</b>	<b>23 525 \$</b>
<b>SOLDE AU 31 MARS 2017</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>18 914 \$</b>	<b>28 914 \$</b>
Résultat net	-	(5 389)	(5 389)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>10 000 \$</b>	<b>13 525 \$</b>	<b>23 525 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

État des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois		Pour les neuf mois	
	terminés le 31 décembre 2018	2017	terminés le 31 décembre 2018	2017
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Résultat net	(1 067) \$	(2 055) \$	(922) \$	(5 389) \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation:				
Amortissement	113	113	339	334
Charges pour avantages du personnel	50	50	148	149
Avantages du personnel payés	(28)	-	(28)	(99)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(442)	(1 169)	(226)	626
Avantages incitatifs à la location différés	(67)	(66)	(199)	(199)
Variation du fonds de roulement provenant des:				
Créances	(210 358)	408 237	(858 471)	(215 711)
Avances aux exportateurs canadiens	(524 322)	31 496	(519 182)	70 271
Créditeurs et charges à payer	203 320	(407 605)	861 701	189 311
Avances des acheteurs étrangers et autres	495 821	(26 564)	499 534	(73 321)
Rentrée (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation	(36 980)	2 437	(17 306)	(34 028)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	-	(110)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	-	-	-	(110)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et des équivalents de trésorerie	442	1 169	226	(626)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de la trésorerie	(36 538)	3 606	(17 080)	(34 764)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	62 813	38 060	43 355	76 430
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	26 275 \$	41 666 \$	26 275 \$	41 666 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers

### Le 31 décembre 2018

#### 1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« Loi »). Étant une société d'État mandataire et appartenant entièrement au gouvernement du Canada, la Corporation est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (« LGFP »). Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose d'une représentation en Asie et en Amérique du Sud.

La Corporation agit comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement du Canada. La Corporation conclut des contrats avec ces acheteurs étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées principalement au moyen des produits générés par les frais de service facturés.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *LGFP*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

En juillet 2015, la Corporation a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2015-1110) en application de l'article 89 de la *LGFP*, afin d'harmoniser ses pratiques, directives et politiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le tout devant se faire de manière cohérente avec les obligations juridiques de la Corporation et la mise en application devant être présentée dans son prochain Plan d'entreprise. La Corporation a mise en œuvre la directive en août 2016 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## 2. Normes de présentation

### ***Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)***

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les conventions comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2018. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation en date du 31 mars 2018.

Tel que permis par la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'états, la direction de la CCC a décidé d'adopter les normes comptables IFRS 15 et IFRS 9 seulement dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Cela donne lieu à une dérogation aux principes comptables généralement reconnus en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 15 et IFRS 9, étant donné que les états financiers trimestriels pour la période courante ne reflètent pas l'effet des nouveaux principes comptables.

### ***Base d'évaluation***

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants:

- Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies

### ***Établissement d'estimations et exercice du jugement***

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables, sur les montants des actifs et des passifs déclarés, sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées. La direction a utilisé des estimations pour déterminer la vie utile des

immobilisations corporelles, pour comptabiliser les passifs liés aux avantages du personnel, les provisions, les engagements relatifs aux contrats de location et les éventualités, et elle a fait preuve de jugement pour déterminer si une provision relative aux dépenses de remédiation de contrats devrait être comptabilisée ou divulguée.

Des renseignements sur les domaines où la direction a exercé son jugement et où elle utilise dans une grande mesure des estimations et des hypothèses sont inclus dans la Note 14 – Garanties.

### **Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

### **3. Principales conventions comptables**

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

### **4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent:

	31 décembre 2018		31 mars 2018	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	29 711	29 711 \$	32 171	32 171 \$
Renminbis chinois	3 760	746	1 706	349
Euros	-	-	15 809	25 058
Dollars américains	(3 064)	(4 182)	(11 039)	(14 223)
		26 275 \$		43 355 \$

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie étaient :

	31 décembre 2018	31 mars 2018
Trésorerie	(3 327) \$	20 476 \$
Dépôts à préavis	10 183	10 014
Placements à court terme	19 419	12 865
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 275 \$	43 355 \$

Les avances et retenues reçues de acheteurs étrangers et autres qui seront versées aux exportateurs canadiens à des dates ultérieures, conformément aux contrats, totalisaient 25,7 \$ million au 31 décembre 2018 (45,0 \$ million au 31 mars 2018). Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou de l'acheteur étranger.

## 5. Créances et créditeurs et charges à payer

Les créances sont fondées sur les conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont constituées de :

	<b>31 décembre 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
Produits à recevoir	<b>603 274 \$</b>	946 738 \$
Créances	<b>1 467 909</b>	265 974
	<b>2 071 183 \$</b>	1 212 712 \$

Les créances de la Corporation sont libellées dans les monnaies suivantes :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
	<b>Monnaie originale</b>	<b>Dollars canadiens</b>	<b>Monnaie originale</b>	<b>Dollars canadiens</b>
Dollars américains	<b>1 513 362</b>	<b>2 065 890 \$</b>	935 022	1 204 682 \$
Dollars canadiens	<b>4 322</b>	<b>4 322</b>	5 795	5 795
Euros	<b>607</b>	<b>949</b>	1 410	2 235
Renminbis chinois	<b>112</b>	<b>22</b>	-	-
		<b>2 071 183 \$</b>		1 212 712 \$

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales du commerce. Les créditeurs et charges à payer de la Corporation sont constitués de :

	<b>31 décembre 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
Charges à payer	<b>601 383 \$</b>	941 689 \$
Créditeurs	<b>1 446 519</b>	246 779
Produits reportés	<b>5 121</b>	2 854
	<b>2 053 023 \$</b>	1 191 322 \$

Les créditeurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les monnaies suivantes :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
	<b>Monnaie originale</b>	<b>Dollars canadiens</b>	<b>Monnaie originale</b>	<b>Dollars canadiens</b>
Dollars américains	<b>1 496 240</b>	<b>2 042 517 \$</b>	907 207	1 168 845 \$
Dollars canadiens	<b>9 543</b>	<b>9 543</b>	8 641	8 641
Euros	<b>607</b>	<b>949</b>	8 649	13 708
Renminbis chinois	<b>72</b>	<b>14</b>	623	128
		<b>2 053 023 \$</b>		1 191 322 \$

Les risques de crédit, de marché et de liquidité liés aux créances et créditeurs et aux charges à payer sont divulgués dans la note 7.

## **6. Avances des acheteurs étrangers et autres, avances aux exportateurs canadiens, avancement des travaux par les exportateurs canadiens et avancement des travaux pour les acheteurs étrangers**

Conformément aux modalités des contrats, les avances reçues des acheteurs étrangers et autres avant l'exécution des travaux et les avances payées aux exportateurs canadiens sont réduites lorsque les travaux sont exécutés ou au moment de la livraison et de l'acceptation par l'acheteur étranger dans le cours normal de ses activités. Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2018, la Corporation a reçu 585 089 \$ en avances des acheteurs étrangers et autres (113 949 \$ au 31 mars 2018). À l'inverse, 583 060 \$ en avances ont été payées aux exportateurs canadiens (44 643 \$ au 31 mars 2018). Les montants d'avances que l'on prévoit comptabiliser dans les produits et les coûts au cours des douze prochains mois sont de 485 042 \$ et 466 372 \$ respectivement (161 433 \$ et 126 710 \$ au 31 mars 2018). Les soldes de 197 893 \$ et 197 104 \$ (21 968 \$ et 17 584 \$ au 31 mars 2018) seront comptabilisés dans plus de douze mois.

Étant donné la nature adossée de passation de contrats de la Corporation avec les acheteurs étrangers et les exportateurs canadiens, les soldes de l'avancement des travaux par les exportateurs canadiens et de l'avancement des travaux pour les acheteurs étrangers sont réduits par des montants égaux et opposés. Les réductions prévues, attribuables à des livraisons au cours des douze prochains mois, sont de 2 298 701 \$ (2 951 585 \$ au 31 mars 2018) et le reste, 3 241 147 \$ (2 780 148 \$ au 31 mars 2018), sera livré dans plus de douze mois.

## **7. Gestion du risque et instruments financiers**

Tel que décrit dans le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation en date du 31 mars 2018, les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. La section qui suit décrit les risques les plus importants associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

### **(a) Risque de crédit**

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux créances des acheteurs étrangers de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

#### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La Corporation investit ses fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement de la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et

équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte canadienne. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

- Cote de Moody's : P1
- Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1
- Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

### **Créances**

La Corporation atténue généralement le risque de crédit lié aux créances provenant des exportations par l'entremise des contrats domestiques conclus avec les exportateurs canadiens. L'atténuation est effectuée au moyen d'un mécanisme de crédit adossé selon lequel les exportateurs sont payés lorsque la Corporation a reçu le paiement correspondant des acheteurs étrangers. Lorsqu'un acheteur étranger bénéficie d'une cote de crédit AAA par des agences d'évaluation du crédit reconnues, la Corporation peut accepter de payer l'exportateur canadien avant la réception du paiement de l'acheteur étranger s'exposant ainsi à un risque de crédit. Avec une cote de crédit AAA, le risque de crédit est considéré atténué et acceptable. Durant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2018, 3 % (4 % au 31 mars 2018) des créances de la Corporation provenaient d'acheteurs étrangers ayant une cote de crédit AAA.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>
Asie *	<b>1 964 450</b>	\$	1 147 480
États-Unis	<b>67 326</b>		43 319
Amérique centrale et Caraïbes	<b>18 506</b>		5 096
Amérique du Sud	<b>14 725</b>		7 732
Afrique	<b>2 730</b>		3 451
Canada	<b>2 497</b>		3 399
Europe	<b>949</b>		2 235
	<b>2 071 183</b>	\$	1 212 712

(\*) Inclu le Moyen-Orient

Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>
< 1 an	<b>2 064 606</b>	\$	1 211 825
> 1 an et < 3 ans	<b>6 577</b>		887
	<b>2 071 183</b>	\$	1 212 712



Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>
< 30 jours	<b>81 335</b>	\$	5 229
> 30 jours et < 180 jours	<b>696 511</b>		8 048
> 180 jours	<b>220 766</b>		1 021
	<b>998 612</b>	\$	14 298

L'augmentation importante sur les créances en souffrance est principalement attribuable à l'augmentation d'activités du contrat PBB. Étant donné que le contrat est maintenant en phase de livraison, l'écart temporaire entre la facturation et le recouvrement des créances peut causer des variations significatives sur les montants comparatifs d'une période à l'autre. La Corporation considère que tous les comptes en souffrance sont entièrement recouvrables.

### **Garanties**

Les garanties commerciales mises en gage par les exportateurs canadiens dans le cas improbable d'un manquement contractuel, étaient les suivantes :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>
Retenues de garantie	<b>6 279</b>	\$	5 927
Cautions de sociétés mères	<b>13 878 312</b>	\$	14 414 241

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

### **(b) Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée aux risque de change, risque de taux d'intérêt ou autres risques de prix significatifs. La Corporation n'a aucun instrument financier dérivé important ou dérivé incorporé devant être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'état de la situation financière.

### **(c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents

de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une institution financière canadienne afin de répondre à ses obligations financières en temps opportun.

Une demande d'indemnisation potentielle suite à un manquement sur ses obligations contractuelles pourrait créer un risque de liquidité pour la Corporation. Afin d'atténuer ce risque, la Corporation dispose d'un recours contractuel, découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques avec les exportateurs canadiens à même valeur que les contrats de maître d'œuvre. En outre, pour atténuer davantage son exposition au risque de liquidité global suite à des manquements contractuels, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Aux termes des modalités des contrats, les paiements aux exportateurs canadiens ne sont généralement pas faits avant la réception du paiement des acheteurs étrangers et de ce fait n'expose pas la Corporation à un risque de liquidité.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (40,0 millions de dollars au 31 mars 2018) ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 31 décembre 2018, un prélèvement de 4,2 millions de dollars était présent sur cette marge de crédit (14,2 millions de dollars au 31 mars 2018).

### ***Créditeurs et charges à payer***

Les créanciers et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créanciers et charges à payer de la Corporation était le suivant :

	<b>31 décembre 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
< 1 an	2 050 951 \$	1 191 322 \$
> 1 an et < 3 ans	1 385	-
> 3 and < 5 years	687	-
	<b>2 053 023 \$</b>	<b>1 191 322 \$</b>

Étant donné la nature adossée des contrats de la CCC, les soldes de créanciers sont liés avec les montants correspondants dans les créances présentées plus tôt dans cette note. Aucun contrat déficitaire n'a été relevé en date du 31 décembre 2018 et en date du 31 mars 2018.

## 8. Gestion du capital

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Ceci, auquel s'ajoute la mise en œuvre de stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements dans les ressources humaines et les processus et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au risque de rendement et au risque de crédit.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent: le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation; la réduction au minimum de l'exposition au risque de change; l'optimisation des produits d'intérêts. La Corporation peut être tenue de retourner au Gouvernement du Canada toute partie du capital considérée excédentaire au montant nécessaire pour les fins pour lesquelles la Corporation a été constituée.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>
Surplus d'apport	<b>10 000</b>	\$	10 000 \$
Bénéfices non repartis	<b>12 649</b>		13 571
	<b>22 649</b>	\$	23 571 \$

## 9. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de biens et services canadiens à des acheteurs étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service et d'autres produits. La Corporation réalise également des services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

Le profil par région géographique pour les périodes de trois et neuf mois se terminant le 31 décembre s'établit comme suit :

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre					
	2018			2017		
	Produits*	Opérations liées aux services d'approvisionnement	Total	Produits*	Opérations liées aux services d'approvisionnement	Total
Asie **	177 068 \$	2 269 \$	179 337 \$	346 345 \$	1 525 \$	347 870 \$
États-Unis	212 283	1	212 284	202 903	-	202 903
Amérique Centrale et Caraïbes	108 798	407	109 205	75 195	798	75 993
Afrique	21 928	1 731	23 659	101	37	138
Europe	33	-	33	868	-	868
Amérique du sud	-	-	-	22 452	-	22 452
Canada	791	1 050	1 841	449	3 045	3 494
	520 901 \$	5 458 \$	526 359 \$	648 313 \$	5 405 \$	653 718 \$

\* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

\*\* Inclu Moyen-Orient

	Pour les neuf mois terminés le 31 décembre					
	2018			2017		
	Produits*	Opérations liées aux services d'approvisionnement	Total	Produits*	Opérations liées aux services d'approvisionnement	Total
Asie **	845 218 \$	6 472 \$	851 690 \$	993 081 \$	7 115 \$	1 000 196 \$
États-Unis	540 107	1	540 108	570 065	1	570 066
Amérique Centrale et Caraïbes	320 169	515	320 684	276 380	1 583	277 963
Afrique	68 852	4 438	73 290	11 246	1 769	13 015
Europe	40 913	-	40 913	4 472	9	4 481
Amérique du sud	9 142	-	9 142	32 929	-	32 929
Canada	2 633	2 260	4 893	1 714	10 398	12 112
Australie	-	-	-	97	-	97
	1 827 034 \$	13 686 \$	1 840 720 \$	1 889 984 \$	20 875 \$	1 910 859 \$

\* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

\*\* Inclu Moyen-Orient

## 10. Produit financiers, nets

Pour les périodes de trois et neuf mois se terminant le 31 décembre, la Corporation a enregistré des produits et des coûts financiers pour les instruments financiers suivants :

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
<b>Actifs financiers</b>				
Produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie	290 \$	208 \$	676 \$	624 \$
<b>Passifs financiers</b>				
Coûts financiers des créditeurs et autres passifs	(70)	(49)	(225)	(142)
	<b>220 \$</b>	<b>159 \$</b>	<b>451 \$</b>	<b>482 \$</b>

## 11. Frais d'administration

Les frais d'administration pour les périodes de trois et neuf mois se terminant le 31 décembre comprennent :

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Rémunération du personnel et charges connexes	4 993 \$	5 470 \$	15 020 \$	15 681 \$
Services de gestion des contrats	661	807	1 984	2 157
Frais de déplacement et accueil	447	439	1 391	1 309
Loyer et frais connexes	489	430	1 297	1 347
Consultants	441	259	1 144	1 238
Logiciels, matériel informatique et soutien	101	71	565	558
Amortissement	113	113	339	334
Communications	90	227	330	524
Autres charges	142	73	392	445
	<b>7 477 \$</b>	<b>7 889 \$</b>	<b>22 462 \$</b>	<b>23 593 \$</b>

## 12. Crédit parlementaire

Aucun crédit parlementaire n'a été consenti par le Parlement du Canada depuis la fin de l'exercice du 2016-2017.

## 13. Opérations entre parties liées

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées et par conséquent, ces opérations se rapprochent de leur juste valeur.

#### 14. Garanties

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter les contrats conclus avec des acheteurs étrangers et de veiller à ce que les modalités contractuelles soient respectées, quelle que soit le rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées aux services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

La valeur totale du portefeuille de contrats de maître d'œuvre et opérations liées aux services d'approvisionnement qui restait à exécuter était la suivante :

	<b>31 décembre 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
< 1 an	<b>3 517 311</b>	<b>\$</b>	4 120 254	<b>\$</b>
> 1 an et < 3 ans	<b>7 371 277</b>		5 166 214	
> 3 ans et < 5 ans	<b>3 717 692</b>		4 449 648	
> 5 ans	<b>110 951</b>		1 390 006	
<b>Valeur totale du portefeuille de contrats</b>	<b>14 717 231</b>	<b>\$</b>	15 126 122	<b>\$</b>

Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2018, la valeur des contrats et modifications signés et entrés en vigueur, représentant les montants contractuels à exécuter, s'élevait à 972,8 millions de dollars (843,3 millions de dollars au 31 décembre 2017).